

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ABX MINICLEAN 1L - A91A00204AFR - 24/09/03

### 1. Identification du produit et de la société

#### 1.1 Identification du produit :

Nom du produit : ABX MINICLEAN 1L  
Code produit : Ref. ABX ==> 0403010

1.2 Identification de la société : HORIBA ABX - rue du Caducée - Parc Euromédecine –  
34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE  
TEL (33) 4 67 14 15 16 FAX (33) 4 67 14 15 17

1.3 Numéro d'appel d'urgence : ORFILA (France): Tél. (33) 1 45 42 59 59

### 2. Composition / Informations sur les composants

Nature chimique : Tampon organique < 0,2 %  
Enzyme protéolytique < 0,2%

Composants dangereux :  
(nom, concentration)

Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non, concentration inférieure au seuil défini dans les directives.

### 3. Identification des dangers

Dangers majeurs : Pas de réglementation selon la directive 99/45/CEE  
Risques spécifiques : Le produit peut s'avérer dangereux s'il est avalé et peut provoquer des vomissements, des évanouissements.

### 4. Premiers secours

Inhalation :

Contact cutané :

Contact oculaire :

Ingestion :

Laver abondamment à l'eau savonneuse.  
Laver abondamment à l'eau en écartant les paupières (environ 15 minutes).  
Si la victime est consciente, rincer la bouche avec de l'eau ; en cas de malaise, consulter un médecin.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Le produit est ininflammable.

Risques spécifiques :

Équipement spécial de protection :

Recommandations complémentaires :

### 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles :

Précautions pour l'environnement :

Méthodes de nettoyage / absorption : Absorber le produit et mettre au déchet.  
Laver la zone contaminée à l'eau.

### 7. Manipulation et stockage

#### 7.1 Manipulation :

Mesures techniques : En cas de manipulation prolongée, porter des gants et des lunettes de protection.

Précautions :

Recommandations de manipulation :

#### 7.2 Stockage :

Mesures techniques :

Conditions de stockage : Conserver entre 18 et 25° C.

Matières incompatibles :

Matériaux d'emballage :

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ABX MINICLEAN 1L - A91A00204AFR - 24/09/03

### 8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle

#### Paramètres de contrôle particuliers :

#### Mesures techniques :

En cas de manipulation prolongée, porter des gants de laboratoire et des lunettes de protection.

#### Protection respiratoire :

#### Protection des mains :

#### Protection oculaire :

#### Protection cutanée :

#### Mesures d'hygiène :

### 9. Propriétés physicochimiques

#### État physique :

Liquide

#### Auto-inflammable :

#### Couleur :

Incolore.

#### Propriétés explosives :

#### Odeur :

Détergent.

#### Propriétés d'oxydation :

#### pH :

9.6 ± 0.4

#### Pression de vapeur :

#### Point d'ébullition :

#### Densité relative :

#### Point de fusion :

#### Solubilité :

Solution aqueuse miscible à l'eau.

#### Point d'éclair :

#### Coefficient de partage :

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable.

#### Autres indications :

### 10. Stabilité et réactivité

#### Conditions à éviter :

Date de péremption.

#### Matériaux à éviter :

#### Produits de décomposition dangereux :

Pas de réglementation.

#### Autres indications :

### 11. Informations toxicologiques

#### Toxicité aiguë :

Pas de réglementation selon la directive 99/45/CEE.

#### Toxicité chronique :

Pas de réglementation selon la directive 99/45/CEE.

(sensibilisation, carcinogénéité, mutagénéité, tératogénéité, etc)

#### Inhalation :

#### Contact cutané :

#### Contact oculaire :

#### Ingestion :

#### Autres indications :

### 12. Informations écologiques

#### Mobilité :

#### Dégradabilité :

Biodégradabilité > 90%

#### Potentiel de bio-accumulation :

#### Ecotoxicité :

#### Autres effets dangereux :

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### Surplus ou déchets (résidus) :

#### Emballage souillé :

Incineration.

### 14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)

#### Voie terrestre :

Pas de réglementation selon la directive 99/45/CEE.

#### Voie fluviale :

Pas de réglementation selon la directive 99/45/CEE.

#### Voie aérienne :

Pas de réglementation selon la directive 99/45/CEE.

#### Voie maritime :

Pas de réglementation selon la directive 99/45/CEE.

#### Informations générales :

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ABX MINICLEAN 1L - A91A00204AFR - 24/09/03

**15. Informations réglementaires** Pas de réglementation selon la directive 99/45/CEE

**Etiquetage selon les directives CEE**

**Symboles :**

**Phrases R :**

**Phrases S :**

**Substances :**

**Autres exigences réglementaires :** Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.

### **16. Autres informations**

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

L'utilisateur doit accepter qu'il est seul responsable en la matière et prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.